

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE ARRETE
ARTICLE 1

La composition du Comité de Sélection créée en vue de pourvoir un emploi de Maître de Conférences est fixée comme suit :

Composante : ESPE de Bretagne Désignation de l'emploi : 70-74 MCF 0132 – Galaxie : 4363 Profil : Analyse de la pratique enseignante en EPS

Membres appartenant à l'établissement		
NOM - Prénom(s)	Rang A	U.F.R. / Composante
BOILEVIN Jean-Marie	PR	ESPE de Bretagne
GUEUDET Ghislaine	PR	ESPE de Bretagne
KERMARREC Gilles	PR	UFR Sciences du Sport et de l'Education
MICHOT Thierry	PR	UFR Sciences du Sport et de l'Education
NOM - Prénom(s)	Rang B	U.F.R. / Composante
LEPRINCE Agnès	MCF	ESPE de Bretagne
LE HENAFF Carole	MCF	ESPE de Bretagne
LE PAVEN Maël	MCF	UFR Sciences du Sport et de l'Education

Membres extérieurs à l'établissement		
NOM - Prénom(s)	Rang A	Etablissement
BRAU-ANTONY Stéphane	PR	Université de Reims
LOQUET Monique	PR	Université de Rennes 2
PEREZ-ROUX Thérèse	PR	Université de Montpellier
NOM - Prénom(s)	Rang B	Etablissement
BRIÈRE-GUENOUN Fabienne	MCF	Aix-Marseille Université
COASNE Joëlle	MCF	Université de Valenciennes
LEBOUVIER Bruno	MCF	Université de Nantes
THÉPAUT Antoine	MCF	Université de Lille

ARTICLE 2

Le Président du Comité de Sélection est Monsieur Jean-Marie BOILEVIN.

La Vice-Présidente appelée à suppléer en cas d'absence est Madame Ghislaine GUEUDET.

ARTICLE 3

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brest, le 21 mars 2019

Le Président de l'Université


 Matthieu GALLOU
